



350.1112 F 6.16 pdf

Compte courant LPP

Ligne Prevo

Il est avantageux de régler les cotisations LPP de manière anticipée. Les hausses de salaire et les entrées en service de nouveaux collaborateurs peuvent entraîner des primes supplémentaires. La plateforme en ligne «Business Life Direct» facilite l'administration des contrats et permet le suivi du compte courant LPP.

Échéance des cotisations et conditions de paiement

La cotisation totale est due au 1^{er} juillet. Un paiement effectué après le 1^{er} juillet signifie un préfinancement par la Bâloise, ce qui entraîne des intérêts débiteurs. En cas de modifications au cours du premier semestre (nouvelles entrées / sorties de collaborateurs, etc.), les intérêts ne sont dus qu'à partir du 1^{er} juillet. En ce qui concerne le deuxième semestre, la date de modification vaut comme date d'échéance. Les débits ou crédits sont comptabilisés dans le compte courant.

La cotisation est payable dans tous les cas au moins en proportion du nombre de mois écoulés depuis le début de l'année civile, y compris les éventuels arriérés des années précédentes. En cas de retard de paiement, une information relative au solde vous sommera de régler l'arriéré par le virement du montant nécessaire. Si le paiement minimal correspondant n'est pas effectué, une première sommation vous sera envoyée. Les éventuels frais de sommation et de recouvrement sont prélevés selon le règlement des coûts.

Business Life Direct

La plateforme en ligne «Business Life Direct» permet, outre la consultation des propres comptes, d'effectuer différents calculs et opérations. Vous trouverez de plus amples informations sur www.baloise.ch/businesslifedirect

Votre sécurité nous tient à cœur.

www.baloise.ch

 **Bâloise**
Assurances